



Accessibilité

CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS

Bienvenue aux studios de musique



La cité internationale s'engage pour l'accessibilité.

Les espaces et services ouverts au public sont accessibles à tous.

Le personnel est à votre disposition pour vous informer.

un personnel sensibilisé et formé



Le personnel de la maison est sensibilisé et en mesure d'intervenir pour palier une difficulté d'accès ou un dysfonctionnement technique.

un matériel adapté



Le matériel est entretenu et réparé.
Le personnel de la maison connaît le matériel.

contact



studiosmusique@ciup.fr
01 58 40 83 14

consultation du registre public d'accessibilité



sur place, à l'accueil des studios ou sur ciup.fr



Fondation nationale
reconnue d'utilité publique
par décret du 6 juin 1925

17 boulevard Jourdan
75014 Paris

N°SIREN
784 562 878